

Présents-es : Mme J. AUDIBERT, Mme M. BERGER SABATIER, Mme. P. CHATELET, Mme O. CORDIER, Mme M. LANTHEAUME, Mme M-C. LAURENT, Mme S. TERRISSE, M. V. VAN ZELE.

Excusés : M. P. CATHENOZ, M. P. COMBES, M. J-J. ROCHE

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS

Jeudi 30 novembre 2023 à 17h

Salle du Conseil municipal – Mairie de Nyons

Ouverture du conseil à 17h00 par Marie-Christine LAURENT, Vice-Présidente du CCAS.

1. Approbation du compte rendu du CA du 28/09/2023

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Décision modificative budgétaire

Le Chapitre 12 qui concerne les charges de personnel et frais assimilés est en insuffisance de crédit. Ce déficit est lié à une grosse régulation de salaire versée rétroactivement à un agent suite à l'obtention d'un congé longue durée.

DECISION MODIFICATIVE N°1/2023 - BUDGET CCAS							
Dépenses de Fonctionnement				Recettes de Fonctionnement			
CHAPITRE - ARTICLE	LIBELLE		MONTANT	CHAPITRE - ARTICLE	LIBELLE		MONTANT
012	Charge de personnel et frais assimilé	+	41 000,00 €	013 - 6419	remboursement sur rémunération	+	33 000,00 €
011 - 60623	Alimentation	-	3 000,00 €				
011-60636	Vêtement de travail	-	300,00 €				
011-615221	Entretien de bâtiment	-	2 100,00 €				
011-61551	Entretien matériel roulant	-	1 000,00 €				
011-6184	Versement à des organismes de formation	-	1 000,00 €				
011-6228	Divers	-	600,00 €				
TOTAL			33 000,00 €	TOTAL			33 000,00 €

Les membres du conseil d'administration, votent à l'unanimité cette 1ere décision modificative budgétaire de l'exercice en cours. (DEL_20_2023)

3. Délibération pour l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

Le référentiel M57 doit être généralisé à compter du 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales. Ce référentiel se substitue aux instructions budgétaires et comptables M14.

Les membres du Conseil d'Administration votent à l'unanimité l'application de cette nouvelle norme comptable au budget principal du CCAS, obligatoire à partir du 1/01/2024 - (DEL_21_2023)

4. Délibération concernant les modalités d'amortissement en lien avec l'application de la nomenclature budgétaire M57

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nomenclature M57 au budget du CCAS, La vice-présidente propose de voter une nouvelle délibération afin de mettre à jour les modalités d'amortissement des immobilisations des budgets disposant d'un inventaire comptable. Cette nomenclature prévoit l'instauration d'un Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F.) valable pour la durée de la mandature. Ce règlement est annexé à la délibération. (DEL_22_2023)

5. Délibération pour l'acceptation de deux dons financiers

La Vice-présidente informe l'assemblée de 2 dons émis au profit du Panier Solidaire, il s'agit :

- ✕ D'un don de 250 € offert par une famille nyonsaise
- ✕ D'un don de 50 € de la part d'habitants de Vinsobres qui n'ont pu participer à la collecte

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité pour l'acceptation de ces 2 dons et remercie chaleureusement les donateurs. (DEL_23_2023)

6. Délibération pour la signature d'une convention de partenariat avec Solidarité Habitats

La Vice-présidente informe l'assemblée de la mise en place de 3 cohabitations intergénérationnelles en 2023 : mise en relation de personnes désireuses de trouver un hébergement temporaire sur le territoire (stagiaires, étudiants, apprentis, saisonniers, etc...) avec des personnes âgées, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre/un studio/un lieu de vie en contrepartie d'un aide ponctuelle (sorties, discussions...) mais surtout d'une présence.

Ces cohabitations sont formalisées grâce à un partenariat avec l'association Solidarité Habitats pour laquelle le CCAS est un relai local.

Pour formaliser ce partenariat avec Solidarité Habitats, il est proposé au CCAS de signer une convention par laquelle le CCAS s'engage à verser à l'association « Solidarité HABITATS » une contribution de 500 € par an à compter de 2024.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, AUTORISENT à l'unanimité le Président du CCAS à signer la convention de partenariat, la charte ainsi que tous documents nécessaires à la mise en place de ce relai. (DEL_24_2023)

7. Questions diverses

Résultats de la collecte alimentaire des 24 et 25/11

La collecte a été fructueuse, encore en augmentation par rapport aux années précédentes, avec l'équivalent de **126 chariots collectés** (volume en augmentation notamment grâce à un don conséquent de la part du magasin BIOCOOP)

Le CCAS remercie tous les bénévoles mobilisés à l'entrée des 5 supermarchés nyonsais.

Présentation des activités en cours pour les seniors

- **Ateliers de Gym Adaptée** avec Pascal CECILLON en partenariat avec la Résidence Autonomie LA POUSTERLE
Lieu : Résidence Autonomie La Pousterle
Dates : du 06/09 au 21/12/2023
Les mercredis ou jeudis de 15h30 à 16h30
- **Ateliers Bienvenue à la Retraite**, en partenariat avec la CARSAT (accès aux droits sociaux, clés pour vivre en bonne santé, épanouis et autonomes le plus longtemps possible, encourager la réalisation de nouveaux projets en renforçant leur pouvoir d'agir...)
Lieu : Maison de Pays, salle Vanige
Dates : du 13/09 au 18/10/2023 et le 06/12/2023 - Les mercredis de 10h à 12h.
- **Ateliers Mémoire avec Valérie BLACHE** (Neuropsychologue)
Lieu : Maison de Pays, salle Vanige
Date : du 06/10 au 20/10/2023 et du 10/11 au 08/12/2023
Les vendredis de 10h à 12h
- **Rencontres intergénérationnelles autour du conte**
Pour que petits et grands se racontent des histoires...
Lieu : Ecole maternelle de Meyne
Dates : les lundis de 14h à 15h30 du 27/11 au 18/12/2023

Actions écoulées depuis septembre

- **Inauguration de la fresque murale collective aux Fontgères le vendredi 10/11**
Cette œuvre orchestrée par l'artiste plasticien Christian HAVET a pu impliquer une cinquantaine de participants, des personnes âgées issus des Fontgères mais aussi résidants à leur domicile.
- **Dans le cadre de la semaine bleue 2023**
 - 81 participants au Ciné-Séniors du 2/10/23 avec la projection du film « Les Choses simples »
 - 7 participants nyonsais à la rencontre inter-village du 5/10/23 à la MARPA de REMUZAT avec une animation de l'association Mistigri – rencontre très appréciée !
 - 14 participants à l'atelier cuisine et dégustation organisé à la Maison des Huiles et Olives de France le 6/10/23 (dont participants de l'EHPAD de l'Hôpital et des Fontgères)

Actions de fin d'année

- **Distribution de cadeaux à domicile pour**
 - Les usagers du portage des repas (éventail + papillotes en plus du repas spécial de Noël)
 - Les personnes les plus dépendantes vivant à domicile (GIR 1 à 3) : mini bidon d'huile d'olive de Nyons + éventail + papillotes
- **Pour les autres seniors nyonsais**
 - Spectacle d'art vivant gratuit par la Compagnie « Tour de Cirque » le mercredi 10/01/24 à 14h30 à la Maison de Pays, suivi d'un verre de l'amitié
- **Pour les bénévoles réguliers du panier solidaire**
 - Cadeau comprenant : mini bidon d'huile d'olive de Nyons + éventail + papillotes
- **Pour les usagers du panier solidaire**
 - Choix entre une volaille, une bûche de Noël ou boîte de chocolats
 - Livres offerts à tous les enfants (en partenariat avec la médiathèque de Nyons)
 - Lots de cartes de vœux (offert par l'artiste plasticienne Floor Koop) + stickers de Noël
 - Boîtes Cadeau Solidaire en partenariat avec le Carrefour des Habitants (1 accessoire chaud, 1 produit de beauté ou d'hygiène, 1 produit alimentaire, 1 objet de loisir et 1 petit mot réconfortant)

L'ordre du jour étant écoulé, la séance du Conseil d'administration est levée à 18h15 le 30 novembre 2023.

Compte rendu approuvé à l'unanimité lors du C.A. CCAS du 18/01/2024

La secrétaire de séance



Lucie BILLON

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie B.P. 103
26110 Nyons
04 75 26 50 27
ccas@nyons.com

Monsieur le Maire
Président du CCAS



Pierre COMBES

Téléchargement possible des délibérations sur www.nyons.com - Module « Mairie et Démarches » Rubrique « actes administratifs ».